

A la veille du mois béni de Ramadhân...

Assalâmouraïkoum wa rahmatoullâhi wa barakâtouh

Chers frères et sœurs,

Plus que quelques jours nous séparent du mois béni de Ramadhân... Dans les lignes qui suivent, j'aimerai effectuer un humble rappel lié à ce mois béni, Incha Allah.

Dans un premier temps, je vous propose de passer en revue quelques événements ayant eu lieu durant le Ramadhân à l'époque de la Révélation et qui sont autant d'indications claires et explicites témoignant du lien profond unissant la Miséricorde et la Bénédiction à ce mois.

Ensuite, on essaiera de faire une synthèse d'un certain nombre de références et de Hadiths traitant de l'attitude et du comportement que le Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam) adoptait **-et encourageait, par son exemple, aux autres musulmans à le faire aussi-** durant ce mois béni.

QUELQUES EXPRESSIONS DE LA MISÉRICORDE ET DE LA BÉNÉDICTION D'ALLAH DURANT LE MOIS DE RAMADHÂN:

La Révélation du Qour'aane.

D'un point de vue historique, vous le savez, le Ramadhân se distingue déjà par le fait que la Révélation du Qour'aane y a été initiée, comme Allah nous le dit (*sens du verset*) :

« Le mois de Ramadan au cours duquel le Coran a été descendu comme guide pour les gens, et preuves claires de la bonne direction et du discernement. »

(Sourate 2 / Verset 185)

La Révélation dont il est question ici est celle du Qour'aane depuis la Table Gardée -*Al Lawh oul Mahfoûdh*- vers le Ciel le plus proche. De là, ensuite, celle-ci va se faire de façon progressive, pendant une période de 23 années, sur le Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam). Le fait qu'Allah ait choisi le mois de Ramadhân pour la révélation du Qour'aane est une indication on ne peut plus claire que ce mois a nécessairement une valeur particulière et un statut spécifique. Il est à noter que, selon un Hadith présent dans le Mousnad de l'Imâm Ahmad r.a., Allah a également révélé certains autres textes sacrés avant le Qour'aane durant ce mois béni...

Yawm oul Fourqân

C'est aussi durant ce mois qu'eut lieu l'une des batailles les plus importantes de l'Islam, que le Qour'aane évoque sous l'appellation de « **Jour du discernement - Yawm oul Fourqân** » : Il s'agit bien entendu de la bataille de Badr, qui eut lieu le 17^{ème} Ramadhân de l'an 2 de l'Hégire. Allah a manifesté en ce jour Son soutien et Son aide de façon miraculeuse aux croyants: Une poignée de 313 musulmans a mis en déroute une armée trois fois plus nombreuse et beaucoup mieux équipée qu'elle.

Revenons rapidement sur le récit de cette bataille historique: Tout commence lorsque le Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam) apprend qu'Abou Soufyâne, l'un des chefs mecquois -*qui deviendra musulman quelques six années plus tard*, est de retour de Syrie avec une caravane chargée de biens et de marchandises. Le Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam) décide de l'intercepter, avec un double objectif : D'un côté, il s'agit d'une mesure de représailles envers les mecquois qui avaient fait main basse sur toute la richesse des « *Mouhâdjiroûnes* » (*les musulmans ayant été contraint d'émigrer vers Médine*); d'un autre côté, il s'agit de porter atteinte au pouvoir économique, et donc à la puissance militaire des mecquois, qui faisaient peser un risque permanent sur les musulmans. Le Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam) quitte donc Médine avec un groupe d'un peu plus de trois cent Compagnons (*radhia Allâhou anhoum*). Abou Soufyân de son côté apprend le départ des musulmans: Il envoie rapidement un émissaire à Makkah pour avertir les Qouraïchites, bifurque ensuite vers la côte et réussit à s'en sortir. Mais, entre temps, l'armée mecquoise a déjà quitté Makkah... Elle pense un moment à y revenir, mais Abou Djahal, l'ennemi d'Allah et de Son Messager (sallallâhou alayhi wa sallam), sous l'emprise de l'ivresse de l'orgueil et du pouvoir va les inciter à continuer jusqu'à Badr (*village situé à une centaine de kilomètre de Médine*) où, dit-il, « *ils feront un festin et feront couler le vin à flot* »: Leur détermination fera alors naître la crainte chez tous les arabes, qui n'oseront jamais plus imaginer à

s'en prendre à eux et à leurs biens... **Mais ce qu'il ne sait pas, c'est qu'en réalité, la mort est en train de l'appeler.**

Les mecquois continuent donc vers Médine. Le Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam), de son côté, lorsqu'il apprend l'approche des mecquois, se consulte avec les siens pour déterminer la conduite à suivre; en effet, à aucun moment, il ne s'était préparé à faire face à une forte armée parfaitement équipée: Eux, qui ne sont que 313, avec en tout et pour tout quelques chevaux, environ 70 chameaux et quelques épées... Tous les musulmans vont pourtant accepter la bataille et le face à face a donc lieu le 17^{ème} Ramadhân.

La suite, vous le connaissez certainement: C'est une victoire foudroyante pour les musulmans... 14 des plus grands chefs païens de Makkah vont être tués, parmi lesquels le Pharaon de cette Oummah, Abou Djahal. 70 ennemis vont également être faits prisonniers.

Les effets positifs de cette victoire historique seront énormes, et ne se limiteront pas à la seule époque de la Révélation. A vrai dire, chaque musulman doit reconnaître envers Allah pour celle-ci: En effet, elle a été un facteur non négligeable pour la présence du Imân et de l'Islam sur cette terre jusqu'à ce jour, comme on peut le comprendre en méditant sur les termes de l'invocation qu'avait adressée à Allah le Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam) la nuit précédent la bataille:

« Ô Allah ! Réalise pour moi et accorde moi ce que Tu m'as promis. Ô Allah si tu fais périr ce groupe de musulmans, Tu ne seras plus adoré sur terre » (Tirmidhi - Hassan Sahîh Gharîb)

Le fait que cette victoire mémorable ait eu lieu précisément durant le Ramadhân constitue une indication supplémentaire de la valeur et de l'importance de ce mois.

Fathou Makkah

Une autre bénédiction d'Allah qui s'est manifestée durant ce mois à l'époque de la Révélation, c'est la libération de Makkah -en l'an 8 de l'Hégire, qui était alors la place forte des Qouraïchites, et de laquelle ces derniers avaient forcé le Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam) à quitter quelques années plus tôt, au péril de sa vie... Huit années plus tard, celui-ci (sallallâhou alayhi wa sallam) y revient avec une armée de plusieurs milliers d'hommes et prend la ville pratiquement sans verser de sang. Là encore, l'Histoire nous montre combien les

voies de Notre Seigneur sont impénétrables :

Tout commence cette fois-ci deux années plus tôt, en l'an 6 de l'Hégire, quand le Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam) voit en rêve qu'il est en train d'effectuer la visite pieuse de la Ka'bah -*Oumrah*. A son réveil, il décide de partir à Makkah avec un peu plus d'un millier de Compagnons (radhia Allâhou anhoum) pour concrétiser ce qu'il a vu. Cependant, ils sont interceptés en chemin par les mecquois, qui les empêchent d'entrer à Makkah cette même année: Un pacte est alors signé entre eux et les musulmans à Houdeïbiya; ce pacte même qui, en apparence, va sévèrement à l'encontre des intérêts des musulmans, mais que, déjà, le Qour'aane qualifie de « **fatham moubînâ** », de « **victoire éclatante** »...

L'une des clauses de cette entente est que les hostilités entre musulmans et mecquois sont interrompues pour une période de 10 années: Le Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam) va profiter de cette trêve pour envoyer des missives aux monarques autour de l'Arabie pour les inviter à l'Islam. En l'an 7, le Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam) part avec les musulmans pour accomplir le remplacement de l'Oumrah de l'année précédente qui n'avait pu être accomplie. Les mecquois ne les autorisent à rester à Makkah que pendant 3 jours. Passé ce délai, ils retournent à Médine. Mais c'est par la suite que les événements prennent une tournure inattendue: Les Mecquois rompent le traité conclu à Houdeïbiya et le Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam) prend alors la décision de lever une armée contre eux et de libérer Makkah. C'est ce qu'il fait durant le mois de Ramadhân de l'an 8 de l'Hégire. Ce qui est remarquable à cette occasion, c'est l'attitude qu'il adopte: Il entre à Makkah la tête baisée sur sa monture, exprimant ainsi son humilité. Puis, il purifie la Ka'bah de toutes les idoles qu'elle contenait, avant de s'adresser aux mecquois et leur questionner au sujet de ce qu'ils pensent du sort qui les attend: Finalement, le Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam) les pardonne... Eux qui l'avaient insulté et persécuté, avaient voulu porter atteinte à sa vie et l'avait poussé à quitter Makkah, il va les laisser partir librement sans se venger...

Cette libération de Makkah est d'une importance primordiale pour de nombreuses raisons, parmi lesquelles il y a le fait qu'elle a été le point de départ pour l'acceptation en masse de l'Islam par les habitants de la péninsule arabe, comme le décrit le Qour'aane :

Lorsque vient le secours d'Allah ainsi que la victoire, et que tu vois les gens entrer en foule dans la religion d'Allah, (...)

(Sourate 110 / Versets 1 et 2)

Et cette autre victoire historique va encore avoir lieu durant le mois béni de Ramadhân...

Au passage, je voudrai souligner que ces deux événements (*la victoire à Badr et la libération de Makkah*) et leur déroulement chronologique contiennent pour nous un rappel essentiel: En tant que musulmans, on se doit de toujours garder notre regard fixé sur le Pouvoir et la Puissance d'Allah, et non pas sur les apparences, si souvent trompeuses...

- A Badr, les musulmans étaient si démunis matériellement et militairement, et pourtant la victoire finale leur revint...
- A Houdeïbiyah, le pacte leur était en apparence défavorable, au point que Oumar (radhia Allâhou anhou) et beaucoup d'autres musulmans en étaient terriblement perturbés..., mais au final, là encore, il s'est révélé que ce traité va être à l'origine d'une série d'événements qui vont se succéder jusqu'à conduire à la libération de Makkah...

On se doit de méditer régulièrement sur ces épisodes importants de notre Histoire: En effet, dans notre environnement matérialiste, on a tendance, trop souvent, à se focaliser uniquement sur les apparences, oubliant qu'il y a une Main derrière, qui dirige tout, et que c'est auprès de Lui que nous pouvons trouver secours et assistance dans la détresse...

Laylat oul Qadr

Évidemment, l'une des indications les plus frappantes du lien entre la miséricorde d'Allah et ce mois est le fait qu'il renferme la « **Laylat oul Qadr** », la Nuit de la Prédétermination. Par rapport à cette nuit, dont vous connaissez tous les vertus, il y en a une qui nous intéresse particulièrement ici et à laquelle le Qur'aane fait allusion : La descente des anges et du « Roûh » sur terre. (*Voir Sourate 97 / Verset 4*).

Cette présence des anges est encore un signe manifeste de bénédiction - et l'opposé est tout aussi exact d'ailleurs: Le fait que les anges ne se présentent pas en un lieu est un signe que celui-ci est privé de la bénédiction divine, comme les maisons où il y a des chiens par exemple (il existe des Hadiths explicites à ce sujet...)

Nous voyons donc bien que ce mois de Ramadhân, l'Histoire même témoigne de

son importance; à nous maintenant de le considérer à sa juste valeur... Pour cela, il n'y a de meilleur moyen que de s'inspirer des enseignements du Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam), qu'ils aient été exprimés oralement ou par la pratique. Évoquer quelque peu les vertus de ces actes ne peut que nous aider, Incha Allah, à mieux les respecter.

ACTES DONT L'IMPORTANCE A ÉTÉ MISE EN VALEUR PAR L'ATTITUDE DU PROPHÈTE MOUHAMMAD (SALLALLÂHOU ALAYHI WA SALLAM) DURANT LE MOIS BÉNI DE RAMADHÂN:

As Sawm

La « pratique phare », si l'on peut s'exprimer ainsi, du Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam) durant le Ramadhân, c'était bien évidemment **le jeûne**. Le jeûne qui, comme nous l'a dit le Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam), est un bouclier pour celui et celle qui le pratique; le jeûne, c'est aussi une excellente opportunité pour chacun et chacune de parvenir à la « Taqwâ ». Allah l'évoque clairement quand il indique la finalité du jeûne :

« ...la'lakoum tattaqoun »

« (...) ainsi atteindrez-vous la piété »

(Sourate 2 / Verset 183)

Cette piété, elle nous est d'autant plus indispensable que c'est par son intermédiaire que nous pouvons tous devenir des « **Awliyâoullâh** » (« *in awliâouhoû illâl mouttaqoun* »: *Ses awliyâ ne sont que les pieux - Qour'aane*), **des bien aimés d'Allah**, pour qui la promesse coranique est très explicite:

En vérité, les bien-aimés d'Allah (« Awliyâoullâh) seront à l'abri de toute crainte, et ils ne seront point affligés, Ceux qui croient et qui craignent [Allah].

Il y a pour eux une bonne annonce dans la vie d'ici-bas tout comme dans la vie ultime. - Il n'y aura pas de changement aux paroles d'Allah -. Voilà l'énorme succès !

(Sourate 10 / Versets 62 à 64)

Le jeûne, c'est encore le moyen de rétablir l'équilibre que nous avons rompu entre

nos instincts bestiaux d'un côté et notre âme spirituelle de l'autre : A force de rester trop longtemps plongé dans l'assouvissement des désirs de notre « *Nafs* » (*ego poussant vers le mal et la turpitude*), notre spiritualité est affaiblie et l'on n'arrive même plus à éprouver l'ardeur et l'engouement nécessaire pour se repentir, pour agir en bien; notre cœur est progressivement recouvert d'une « **rouille** » qui l'empêche de distinguer le bien du mal. Allah dit:

« **kallâ bal râna alâ qouloûbihim mâ kânou yaksiboûn** »

« **Pas du tout, mais ce qu'ils ont accompli couvre leurs cœurs** »

Justement, la pratique du jeûne doit pour nous être un exercice nous aidant à priver un peu notre « *Nafs* » et à nourrir notre âme. Mais cela ne sera effectif que lorsque le *sawm* ne se limitera pas à une simple privation de nourriture et de boisson. Cela ne sera possible que lorsque notre jeûne sera **complet**, où l'abstention portera également sur les péchés, quelsqu'ils soient...

Tilâwat oul Qour'aane

Ensuite, nous apprenons des Hadiths que le Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam) accordait une attention particulière à **la récitation du Qour'aane** durant ce mois béni. Ibnou Abbas (radhia Allâhou anhou) nous dit que ***Djibraïl (alayhis salâm) venait chaque nuit durant le mois de Ramadhân rencontrer le Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam) et ils se récitaient mutuellement le Qour'aane.***(Boukhâri)

Dans un autre Hadith authentique rapporté par Fâtimah (radhia Allâhou anha), il est précisé qu'au cours de l'année où le Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam) quitta ce monde, il récita en deux fois le Qour'aane intégralement en présence de Djibraïl (alayhis salâm). On comprend facilement le pourquoi de la chose: Le Qour'aane ayant été révélé durant ce mois vers le ciel le plus proche, il est clair qu'il a un lien étroit avec le mois de Ramadhân, comme évoqué précédemment. Et l'expérience est là pour nous confirmer que, durant le Ramadhân, il est beaucoup plus aisé de lire le Qour'aane que durant les autres périodes de l'année. C'est à nous donc de saisir l'opportunité qui s'offre à nous et d'augmenter durant ce mois béni notre lecture du Qour'aane. Rappelons nous de ce que nous disait Ibné Mas'ôûd (radhia Allâhou anhou) concernant le mérite de cet acte: La récitation de **chaque lettre** du Qour'aane amène **dix récompenses**. Sans oublier que le mérite des actes est encore amplifié durant le Ramadhân : C'est donc à là un moyen très aisé de faire « *le plein* » de récompenses...

Et même si éprouvons des difficultés au niveau de la lecture du Qour'aane (*en ce sens que nous avons des problèmes de locution, de reconnaissance des lettres arabes, ou autre...*), cela ne doit en aucun cas nous décourager: Le Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam) nous a en effet enseigné que celui qui récite le Qour'aane malgré la difficulté que cela représente pour lui, aura une double récompense. (*Boukhâri - Mouslim*)

Par rapport au jeûne et à la récitation du Qour'aane, il y a un autre Hadith qui est pour nous très porteur d'espoir... Abdoullâh Ibn Oumar (radhia Allâhou anhou) rapporte que le Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam) a dit:

Les jeûnes et le Qour'aane intercèderont pour le serviteur le Jour du Qyâmah. Le jeûne dira: « Ô Mon Seigneur ! Je l'ai privé de nourriture et de (l'assouvissement de ses) désirs: Accepte donc mon intercession en sa faveur. » Et le Qour'aane ajoutera: « Je l'ai privé de sommeil la nuit: Accepte (aussi) mon intercession en sa faveur. » Le Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam) affirme ensuite que leur intercession seront agréées.

(Ahmad- Tabrâni - Ibn Abid Dounyâ - Hadith « Hassan » (bon))

Al Djoûd

Le troisième élément important qui ressort d'un certain nombre de Hadiths en ce qui concerne le comportement et l'attitude du Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam) durant le mois de Ramadhân est **la générosité -al djoûd**. Dans le même Hadith de Ibnou Abbâs (radhia Allâhou anhou) évoqué plus haut, il est dit que **le Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam) était, de tout temps, la personne la plus généreuse... Mais sa générosité augmentait encore plus lorsqu'arrivait le mois de Ramadhân: Il était alors plus généreux que le vent qui souffle librement et qui est porteur de pluie.** (*Boukhâri*)

La comparaison de la générosité du Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam) avec le vent porte aussi bien sur **la promptitude** que sur **l'influence générale**: En effet, le vent qui souffle **avance rapidement et répand ses effets bénéfiques partout...** Le Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam) était ainsi : Il donnait sans tarder quand on le lui faisait la demande; et il donnait à tous, sans distinction. Dans une version de ce même Hadith rapporté par l'Imâm Ahmad r.a., il est précisé que **l'on ne demandait rien au Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam) sans qu'il ne le donne.** C'est là

encore une qualité que nous devons nous efforcer d'acquérir et de développer, durant toute l'année, mais plus particulièrement durant le Ramadhân. La générosité, en Islam, comme le définit Ibné Hadjar r.a., consiste à **donner ce qui convient à celui qui convient**. Et cela est d'autant plus important que dans notre société individualiste, où on a tendance de plus en plus à se refermer sur soi et à ignorer les autres, où le *nombrilisme* règne en maître, la nécessité de venir en aide à ceux qui sont dans le besoin impose une réelle prise de conscience. Cela commence par l'acte le plus minime : Donner l'*Iftâr* à un jeûneur, qui est un geste très méritoire, comme l'indique plusieurs Hadiths. Mais cela concerne aussi le don de Sadaqât et des aumônes en général, acte dont les vertus sont multiples: Le Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam) nous apprend que la Sadaqah, entre autres, apaise la colère d'Allah, protège contre la mauvaise fin, assure la bénédiction et la *Barakah* dans cette vie présente, amène les invocations des anges... (Voir « *Fiqh ous Sounnah* », Volume 1)

Qiyâm oul layl wat tarâwîh

Une autre pratique habituelle du Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam) durant ce mois était **la Salât out Tarâwih**. Le Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam) disait, au sujet des vertus de cette prière: « **Celui qui reste debout (en prière la nuit durant) le mois de Ramadhân avec foi et dans l'espoir des récompenses aura ses péchés passés pardonnés.** » (Boukhâri) Il (sallallâhou alayhi wa sallam) avait accompli cette prière quelques nuits en groupe -*Djamâ'ah*, puis l'avait délaissée de crainte qu'elle ne devienne obligatoire.

Bien entendu, le Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam) accomplissait également **la prière de la nuit** -communément appelée « *Salât out Tahadjoud* ».

Abdoullâh Ibnou Salam (radhia Allâhou anhou) (*rabbin juif converti à l'Islam*), raconte que, lorsque le Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam) arriva à Médine, il alla le visiter; quand il vit son visage, il affirme avoir compris que ce visage n'était pas celui d'un menteur. Il ajoute que les premières paroles du Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam) qu'il entendit furent les suivantes : « **Ô les gens ! Répandez le salâm, donnez à manger, entretenez les liens familiaux et priez la nuit alors que les gens dorment vous entrerez en paix au paradis.** » Ainsi, l'une des premières recommandations que donna le Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam) en arrivant à Médine portait sur le respect de cette Salât: C'est vous dire son importance à ses yeux... On notera également que, dans le Qour'aane, lorsqu'Allah évoque les qualités des

croyants et de ses pieux serviteurs, Il met notamment l'emphase sur le fait **qu'ils ont l'habitude de prier la nuit.**

Au cours du mois de Ramadhân, il nous est relativement facile d'accomplir régulièrement cette Salâh: Il nous suffit de nous réveiller un peu plus tôt que d'habitude pour le Sehri -*Souhoûr*. Incha Allah cette pratique ne pourra qu'apporter miséricorde et bénédiction dans nos foyers.

Pour conclure sur ce point, je tiens à rappeler quelques recommandations en rapport avec le *qiyâm oul layl* que les oulémas ont souligné:

- Il faut essayer de faire l'intention d'accomplir la prière de la nuit avant même de s'endormir; ainsi, s'il arrive que l'on ne se réveille pas, on aura quand même les récompenses de cette Salâh.
- Au réveil, on fera attention à réciter les invocations d'usage.
- Le Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam) avait l'habitude de la commencer l'accomplissement de la prière de la nuit par deux Raka'tes « légères » ; puis il priait ensuite comme il le désirait.
- Le Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam) nous a exhorté dans certains Hadiths à faire l'effort, lorsqu'on se lève pour prier, de réveiller également les autres membres de la famille afin qu'eux aussi puisse profiter de cette Salâh.

Ad Douâ wat Tawbah

Le Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam) nous a appris que le mois de Ramadhân est propice à l'acceptation **des douas et invocations**: Il dit par exemple que chaque jeûneur a une *doua* qui acceptée par jour. Dans un autre Hadith, il (sallallâhou alayhi wa sallam) dit encore que, parmi les invocations qui ne sont pas rejetées, il y a celle du jeûneur lorsqu'il est sur le point de rompre son *sawm*.

Par ailleurs, il (sallallâhou alayhi wa sallam) a approuvé la malédiction lancée par Djibraïl (alayhis salâm) contre celui qui voit le Ramadhân passer et **ne se fait pas pardonner.**

Al Djouhd wal Djihâd li i'lâi kalimatillâh

Enfin, le Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam) a mené durant sa vie des campagnes militaires durant le mois de Ramadhân... Ce que nous pouvons

retenir de là, entre autres, c'est que le jeûne ne doit en aucun cas être un prétexte poussant le musulman à l'immobilisme et à l'inaction, à l'abandon de ses autres devoirs, plus particulièrement au niveau de **sa lutte contre le mal et sa résistance face à l'injustice**.

Parmi les multiples *djihâd* que nous pouvons mener quotidiennement -à *notre échelle*, il y en a un qui mérite une certaine attention: C'est celui de l'éducation de nos enfants; si je me permet de qualifier ainsi cet effort, c'est parce qu'il apporte une contribution (*aussi minime que celle-ci puisse paraître*) dans la réalisation d'un objectif essentiel du *djihâd* que le Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam) a lui même exprimé:**L'élévation et la domination de la Parole d'Allah -'Ilâ kalimatillâh**.

Aujourd'hui, dans notre contexte et environnement, si on n'aide pas nos enfants et on ne leur apporte pas le soutien nécessaire, la Parole d'Allah n'arrivera pas à dominer à leurs yeux: Ce qui primera, ce seront les valeurs malsaines répandues dans nos sociétés, dont ils ne manqueront pas de s'imprégner... et certainement pas l'éthique et la morale islamiques.

Malheureusement, ce qu'on constate (trop) souvent, c'est qu'on fait d'une très grande inconscience et irresponsabilité dans l'éducation de nos enfant; par la suite, lorsqu'on se retrouve confronté à des difficultés(*drogue, délinquance, rejet de l'autorité...*) avec ces mêmes enfant, on ne trouve rien de mieux à faire que chercher des **faux** coupables... et on *oublie* de se poser de se poser les bonnes questions: Avons-nous fait tout notre possible, hier, quand nous en avons l'occasion (*et l'obligation*), pour les aider à trouver la voie que nous désirions tant qu'ils suivent aujourd'hui ? Ne nous sommes nous pas aveuglés à l'époque, en fuyant nos responsabilités envers eux... En d'autres mots, ne sommes-nous pas les premiers (*pour ne pas dire les seuls***véritables**) coupables de cet état de fait ?...

Cher frères et sœurs,

Voilà donc autant d'axes sur lesquelles doivent se situer notre action au cours du mois de Ramadhân qui arrive:**As sawm, Tilâwat oul Qour'aane, Al Djoûd, Qiyâm oul layl wat tarâwîh, Ad Douâ wat Tawbah et Al Djouhd wal Djihâd li i'lâï kalimatillâh...**

Réunir en soi la lumière liée à chacun de ces actes, c'est mettre toutes les chances de son côté pour que, Incha Allah, **demain** (*après le Ramadhân*) **soit pour nous un jour bien meilleur qu'aujourd'hui...**

Qu'Allah nous agrée tous et nous compte parmi les pieux. Âmine

Wa Allâhou A'lam !

Et Dieu est Plus Savant !

<https://muslimfr.com/a-la-veille-du-mois-beni-de-ramadhan/>